

CR réunion GTh Connaissance du 12 octobre 2016 (salle des conseils – Muséum national d'Histoire naturelle – Paris).

Présents : Ghislaine Ferrère (MEEM), Bastien Pellet (AE SN), Julien Figuepron (CNPf), Marie Guibert (MEEM), Bastien Coïc (Ramsar France), Pierre Caessteker (Onema), Gilbert Miossec (Forum des Marais Atlantiques), Luc Mauchamp (MEEM, présent l'après-midi seulement), Guillaume Gayet (Mnhn), Christian Perennou (Tour du Valat), Denis Berlemont (Pôle-relais mares, zones humides intérieures et vallées alluviales)

Excusés : Geneviève Barnaud (Mnhn), Jean Jalbert (Tour du Valat), Alexandra Lequien (MEEM), Stéphanie Hudin (FCEN), Jeremy Devaux (MEEM), Laurent Vienne (AE LB).

Ordre du jour :

- 10h00 – 10h15: Accueil et validation/compléments à l'Ordre du jour

- 10h15 – 12h45 : Avancement des 9 actions du Sous-groupe « Connaissance » : présentation par leur porteur (ou un des animateurs en cas d'absence) des 9 Fiches d'Action mises à jour puis discussion :

[NB : les porteurs d'actions sont invités à ne pas oublier de traiter des aspects CESP et Outre-mer prévus dans leurs actions : bilan à ce jour ; ce qui pourrait être proposé dans le futur (réflexions par le pilote à compléter par l'ensemble des membres du GTh, lors de cette réunion)]

- **6** Développer l'Observatoire national des milieux humides
- **7** Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de zones humides
- **8** Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides
- **9** Bancariser les inventaires de zones humides
- **10** Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides
- **12** Développer la valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides
- **29** Organiser un colloque national sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant
- **30** Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE
- **49** Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne

NB : un point sera fait également sur les travaux du sous-groupe Cartographie/Inventaires/Suivis (Porteurs des 3 Fiches-Actions).

- 12h45 – 14 h : repas

-14h00 – 15.00 : CESP (*Association Ramsar-France ; à confirmer*)

15h00 – 15 h 15 : Retour sur la réunion technique du 12 Mai dernier (Santé et Zones Humides) :

- validation du format/ audience de ces réunions ? adaptations requises ?
- quelles suites pour le PNMH sur ce thème ?
- suggestion de thèmes pour les futures réunions ? [*Nota : traiter un thème donné n'implique pas automatiquement de le rajouter aux domaines d'interventions au PNMH*]
- Calendrier des réunions

15h15 - 15h30 : Axes ou actions complémentaires à prévoir pour le Groupe connaissance (*p.ex. indicateurs poissons en marais : présentation par le FMA*)

15h45 – 16h30 : Bilan à mi-parcours du PNAMH :

- Bilan du fonctionnement du GTh et proposition de modifications le cas échéant
- Bilan global d'avancement, priorités proposées par le GTh sur la 2^{ème} partie du plan (2017-2018)
- Sujets à inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe national milieux humides de décembre 2016

- 16h30 : Clôture de la journée

- 10h00 – 10h15: Accueil et validation/compléments à l'Ordre du jour

Ouverture de la séance par C. Perennou, pas de zoom sur un sujet particulier pour cette réunion comme cela avait été fait la dernière fois sur « écologie de la santé et zones humides » en raison d'un manque de temps durant l'été pour identifier un sujet et des experts pertinents à associer.

Parmi les points que les présents veulent ajouter à l'OJ :

- Présentation par P. Caessteker de la présentation qu'il fera au groupe de coordination inter-bassins (GCIB) sur la bancarisation des inventaires.
- B. Coïc mentionne la nécessité de faire un point CESP sur chaque action.

- 10h15 – 12h45 : **Avancement des 9 actions du GTh « Connaissance »** : présentation par leur porteur (ou un des animateurs en cas d'absence) des 9 Fiches d'Action mises à jour puis discussion – *les volets CESP ont été abordés et notés à part par le correspondant CESP du GTh, Bastien Coïc.*

- **6 Développer l'Observatoire national des milieux humides**

G. Ferrère précise que les premiers indicateurs de l'ONMH s'appuient essentiellement sur des données qui existaient déjà, mais qu'ultérieurement il conviendra de faire émerger de nouveaux indicateurs, à construire, par rapport à de futures nouvelles demandes liées notamment aux besoins de suivi des politiques publiques. Aujourd'hui, en plus des 10 indicateurs initiaux, d'autres sont en cours de développement.

P. Caessteker mentionne la nécessité impérieuse de savoir à qui s'adresse l'ONB, et que l'ONB pourrait intégrer l'AFB. Il est nécessaire de clarifier les rôles entre ceux qui produisent la donnée et ceux qui élaborent les indicateurs.

Selon G. Ferrère, il faut prendre en compte les limitations de moyens pour réaliser des statistiques et élaborer les indicateurs.

P. Caessteker mentionne la nécessité de prioriser du coup les indicateurs à élaborer.

G. Ferrère considère qu'il y a deux axes importants : récolter des données nationales pour rendre compte de l'évolution des milieux humides, et évaluer le résultat des actions publiques.

B. Pellet fait une mise en garde sur l'usage de certains indicateurs (par ex. ceux portant sur la maîtrise d'usage et les contrats de surfaces entretenues ou restaurées en Seine-Normandie) qui sont trop simples pour être satisfaisants et refléter des réalités plus complexes sur le terrain.

C. Perennou mentionne que les fiches- indicateurs sur le site de l'ONB ne sont généralement pas accessibles à une large audience, mais réservés à un public techniquement averti. Il faut viser un niveau adapté, au coup par coup, en fonction de l'utilisateur pressenti de chaque indicateur.

B. Pellet mentionne la présence d'une publication en septembre 2016 dans la revue en accès libre Vertigo qui fait part de l'écart qui existe souvent entre les indicateurs développés par les scientifiques et les gestionnaires : voir le site de la revue <https://vertigo.revues.org/17561>

- **7** Promouvoir une carte modélisant les milieux potentiellement humides à l'échelle nationale, articulée à la réalisation d'inventaires locaux de zones humides

G. Ferrère mentionne qu'il n'y a pas de mise à jour pour cette fiche action, qui n'a pas avancé, mais qui doit être revue sans doute en lien avec les actions ouvertes dans le sous-groupe carto/suivis/inventaires.

C. Perennou s'interroge sur le public visé et l'objectif initial de cette carte, qu'il conviendra de préciser afin de mieux définir les travaux à conduire en Phase II, ceci pour répondre à de vrais besoins formulés explicitement.

G. Ferrère mentionne qu'il y aura bientôt un rapprochement avec les travaux du MAAF pour en savoir plus sur leur carte des milieux « mal drainés ».

P. Caessteker mentionne l'intérêt probable de croiser différentes couches d'informations pour identifier les plus values de chacune et également les limites.

G. Gayet mentionne la nécessité de ne pas oublier des référentiels nationaux tels que la BD TOPO® pour identifier les zones de pleine eau (milieux humides) même si les zones humides ne sont pas dedans et rappelle les limites importantes de Corine Land Cover dès qu'on parle de zones humides (sous estimation conséquente).

G. Ferrère et P. Caessteker mentionnent la nécessité probable d'un groupe ad'hoc pour identifier la plus value des différentes couches et travailler à définir les phases suivantes d'amélioration de la carte des milieux potentiellement humides.

B. Pellet mentionne que l'IGN est dans ce cas un acteur incontournable.

C. Perennou mentionne qu'une publication a déjà été faite dans Ecologia mediterranea, qui démontre les capacités limitées de Corine Land Cover pour identifier les milieux humides. Il mentionne également la nécessité de ne pas oublier les apports de nouvelles technologies telles que la télédétection, qui ne sont pas toujours si coûteuses qu'on peut le penser. G. Ferrère précise que le MEEM prépare actuellement son nouveau Plan d'action satellitaire, dans lequel il pourrait être possible de prévoir une action pour cette cartographie. Elle précise également qu'il avait été envisagé de confier les travaux au CEREMA, qui comprend des équipes travaillant déjà sur la cartographie d'espaces naturels (par ex sur SRCE), mais il n'y a pas encore d'interlocuteur identifié pour piloter cette action, le cas échéant.

Comme contacts nécessaires, P. Caessteker mentionne l'IRSTEA de Saint Martin d'Hères, et G. Gayet d'autres labos spécialisés comme à l'université de Rennes.

B. Coïc relève qu'on est en veille sur l'aspect CESP pour cette action en attendant.

G. Gayet relève qu'aujourd'hui la plupart des cartes nationales mentionnent la présence de zones humides là où on se doute qu'elles sont (par ex. fonds de vallée, bords de plans d'eau), mais que dans d'autres secteurs moins évidents (par ex. zones de plateau) soumis à enjeux particuliers, il manque l'information alors que de nombreux aménagements y ont lieu.

B. Pellet mentionne qu'il existe aussi des enjeux particuliers sur des zones inondables par débordement de nappe qui sont parfois méconnus.

D. Berlemont mentionne aussi l'intérêt qu'il pourrait y avoir de croiser avec les cartes des Plans de gestion des risques d'inondations (PGRI).

Pour C. Perennou, il pourrait être bien d'avoir dans un premier temps des échanges par mail pour savoir où on veut aller avec les cartes existantes et futures avant de faire une réunion.

Il est donc décidé que la DEB lancera un sous-groupe spécifique sur les travaux carto, pour définir les suites de l'action 7, en élaborant auparavant, en lien avec le GTh et d'autres acteurs le cas échéant, une note « cadre ».

- **8 Réaliser une évaluation des services rendus par les écosystèmes aquatiques et humides**

C. Perennou relève que la fiche action a été considérablement améliorée pour cette réunion. Malheureusement les pilotes de l'action ne peuvent pas assister à la réunion et faire un état d'avancement précis.

G. Ferrère rappelle que la première phase de travail a été très courte et avec un avancement très rapide, en raison des délais imposés par la Commission. Heureusement, EFESE sera évolutif et pourra être amélioré au cours du temps.

P. Caessteker : une fois de plus, un des obstacles auxquels s'est heurté ce travail est l'absence de carte / inventaire / repérage des zones humides à l'échelle nationale, et que donc il est très compliqué d'évaluer les services.

G. Ferrère propose de faire un zoom sur les services (dont EFESE) lors de la prochaine réunion du GTh.

- **9 Bancariser les inventaires de zones humides**

G. Miossec trouvait la fiche peu claire, ce pourquoi il en a repris largement la rédaction.

C. Perennou pose la question de savoir quel est l'objectif final de cette action.

Pour G. Miossec, les principaux objectifs sont de capitaliser, mobiliser, analyser les liens entre suivis et inventaires.

B. Pellet partage la vision qui est évoquée sur la nouvelle fiche action ; il précise que le quatrième axe qui y est mentionné relève d'une action sur le plus long terme.

G. Miossec rappelle qu'un meilleur titre avait été souhaité par le GTh pour cette action : « Mettre à disposition les données sur les milieux humides », ce qui est bien noté sur la fiche action.

P. Caessteker précise que les données de l'Outre-mer sont déjà capitalisées par d'autres canaux que ceux mentionnés dans cette fiche action : il y a donc sans doute une action spécifique à monter pour l'Outre-mer.

G. Miossec rappelle qu'environ 50 % du territoire est concerné par des inventaires qui sont bancarisés dans GWERN.

P. Caessteker mentionne que les données inventaires en RMC sont bancarisées par les DREAL et sont récupérables par ailleurs. Une note MEEM est requise et prévue dès l'année prochaine pour cadrer la remontée des données nécessaires.

B. Pellet mentionne qu'un des enjeux, déjà très ambitieux, pour la fin du PNAMH (2018) est de faire vivre les données, pour identifier les enjeux et les menaces, et de les valoriser/concrétiser sur quelques points.

→ Exposé par P. Caessteker d'une présentation qui sera faite le 14 octobre prochain au GCIB (présentation mise à disposition sur le site pnmh).

- **10 Accompagner l'élaboration d'un projet national de mutualisation d'outils en matière de suivi des milieux humides**

G. Gayet et C. Perennou relèvent qu'il y a un vrai problème dans la rédaction de cette fiche qui n'est pas claire. Une des confusions les plus importantes porte sur l'absence de

distinction claire entre objectifs et réalisations. Les objectifs doivent être plus clairs, la portée de l'action (quel type de milieu humide ?) doit être plus claire aussi.

P. Caessteker explique que l'action porte sur les ZH au sens de la réglementation et non pas tous les milieux humides. On ne sait pas encore si MHEO porte sur l'état de conservation et/ou les fonctions. Un des objectifs de ce projet MHEO pourrait être, entre autres, d'évaluer l'efficacité des interventions des agences de l'eau.

Pour G. Gayet, un point élémentaire serait de savoir ce qu'on va évaluer sur les zones humides avant même que l'action soit lancée.

B. Coïc s'interroge sur les aspects CESP pour cette action.

P. Caessteker mentionne qu'il est encore trop tôt pour penser à ces aspects, mais que le public destinataire est un public vraisemblablement spécialiste dans certains types d'expertise en zones humides. Il précise qu'il y a un projet de plaquette en cours pour éclaircir la contribution des différentes méthodes en cours à l'échelle nationale.

G. Gayet souligne la nécessité de bien penser à la coordination de cette action qui a une visée nationale avec des interlocuteurs extrêmement nombreux pour en faire une réussite. Nécessité probable d'avoir plusieurs coordinateurs.

Cette action et sa définition doivent donc se poursuivre.

- **12 Développer la valorisation des résultats de projets de recherche sur les milieux humides**

M. Guibert fait part de son travail sur les résultats du PNRZH pour identifier la plus value des projets de recherche en milieux humides. Elle a différentes questions par rapport à ces résultats : qu'est ce qui est approprié par les gestionnaires, qu'est ce qui nécessite une valorisation, pour quels aspects des recherches scientifiques complémentaires sont requises ?

D'après P. Caessteker, il ressort que seulement 10% des résultats de recherche sont réellement utilisés et donc opérationnels. Selon lui, il y a de la matière complémentaire à incorporer pour cette action avec les résultats de la synthèse R et D réalisée par le MNHN et l'Onema publiée dans les Rencontres de l'Onema.

G. Ferrère relève qu'un partage des infos entre MNHN, Onema et DRI est requis.

G. Gayet précise que ces informations sur la synthèse R et D devraient très vite être publiées, mais qu'elles pourraient déjà être transmises à M. Guibert rapidement.

M. Guibert mentionne qu'il est difficile d'identifier quelqu'un à la DRI pour faire la valorisation et relève la nécessité de monter un groupe de valorisation.

Il est proposé d'avoir 2 phases dans cette action : 1) les analyses résumées des travaux de recherche menés par la DRI (en cours) ; 2) la réalisation d'un bilan sur l'ensemble des travaux : DRI et Onema-Mnhn. Pour la 1^e phase, les 2 questions essentielles à se poser sont :

- Quelle action de valorisation/ transfert reste aujourd'hui nécessaire, pour chaque programme de recherche ?
- Quelles priorités parmi tout ce qui reste à faire ?

- **29 Organiser un colloque national sur les connaissances et la gestion des têtes de bassin versant**

P. Caessteker rappelle que l'action est quasiment finalisée, la brochure est en cours de traduction en anglais.

Il est précisé que la DREAL Languedoc-Roussillon a commencé à réfléchir à la transposition des indicateurs DCE aux masses d'eau à hydrologie temporaire.

B Pellet considère qu'il est en effet très important d'approfondir la connaissance du fonctionnement écologique de ces zones d'échanges cours d'eau / nappes.

- **30 Réaliser un guide sur les liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE**

P. Caessteker considère que, bien que l'action prévoit explicitement un « guide », il conviendra de s'interroger sur la forme à lui donner, qui ne sera pas nécessairement un guide - l'action est en cours de développement. Il est donc proposé de réintituler l'action « Améliorer la connaissance et la prise en compte des liens entre milieux humides et eaux souterraines dans le cadre de la DCE ».

Il existe en effet déjà des guides sur le lien entre eaux souterraines et MH, par exemple un guide de l'AE RMC, et il convient surtout de mettre en relation les différents groupes et organismes travaillant sur le sujet. Il est également rappelé que le BRGM possède de très nombreuses données sur les affleurements de nappes.

- **49 Connaître et évaluer le potentiel des milieux littoraux pour l'accueil des populations piscicoles comme l'anguille européenne**

G. Miossec mentionne qu'il y aura prochainement une lettre hors-série des deux pôles relais Marais atlantique-Manche-mer du Nord et Lagunes méditerranéennes sur le sujet.

P. Caessteker précise que dès 2017, la plateforme recherche-gestion du Pôle relais lagunes portera sur ce sujet.

L'action sera financée à partir de 2017 sur la base d'une convention avec l'Onema (60 k€ prévus en 2017).

-14h00 – 15.00 : CESP (*Association Ramsar-France*)

B. Coïc confirme qu'il a pu récolter toutes les précisions sur le volet CESP au fil de la réunion lorsque les différentes actions ont été présentées.

P. Caessteker rappelle qu'il est également demandé à chaque GTh de définir un « message clé » à faire remonter au GTh CESP.

Pour notre GTh « Connaissances », différents messages sont donc proposés : nécessité d'avoir des objectifs clairs pour acquérir des connaissances ; pour les aménageurs, décideurs, BET, etc = « la connaissance existe, elle progresse et elle est accessible, allez donc la chercher – un prétendu « manque de connaissances » ne saurait aujourd'hui justifier l'inaction » ; pour les chercheurs : « si vous faites avancer la connaissance, merci de la partager » ...

Sur ces questions de mise à disposition de la connaissance, L Mauchamp mentionne la préparation qui vient de débuter des Assises de la Biodiversité qui se tiendront début juillet 2017 : il fait partie du COPIL et propose de porter, si le GTh le souhaite, une fiche d'intention pour que soit prévu un « itinéraire zones humides ».

15h00 – 15 h 15 : Retour sur la réunion technique du 12 Mai dernier (Santé et Zones Humides) :

- **validation du format/ audience de ces réunions ? adaptations requises ?**

Les retours des présents sont positifs sur la réunion où l'écologie de la santé a été traitée. Il y a une vraie plus value par rapport à un simple passage en revue des actions.

- **quelles suites pour le PNMH sur ce thème ?**

Il reste à définir une action et à en trouver des porteurs / animateurs. G. Ferrère se propose de contacter les co-porteurs du volet Biodiversité du PNSE (Humanité et Biodiversité / CGEDD) pour réfléchir à un portage de cette action.

A intégrer notamment : les vétérinaires (SNGTV), les fédérations de chasse, les ARS.

B Pellet se demande s'il ne vaut pas mieux s'inscrire dans une action plus large « Santé et espaces naturels » plutôt que dans une approche limitée aux ZH. L. Mauchamp indique l'existence du Réseau Environnement Santé (RES), qui pourrait être contacté : <http://www.reseau-environnement-sante.fr/> . Il considère par ailleurs qu'il pourrait être opportun de s'appuyer sur EFESE pour porter une communication, et diffuser des messages sur les services rendus par les ZH pour la santé.

B Pellet indique que l'AE SN a réalisé dans sa boîte à outils une fiche sur les questions de santé qui a été récemment mise à jour et qu'il peut être intéressant de verser au dossier : http://www.forum-zones-humides.org/iso_album/communiquer_5_-_09.2015.pdf

Il précise par ailleurs que pourrait être pris en compte le volet pharmacopée / ethnopharmacie de la flore des ZH : voir à ce sujet Francis Muller du PR Tourbières et le catalogue de la fédération des Conservatoires botaniques nationaux, ainsi qu'un guide de l'AESN.

P Caessteker précise que le site Eaufrance a mis en ligne cet été des articles pour contrer les idées reçues sur les zones humides et les moustiques.

- **suggestion de thèmes pour les futures réunions ? [Nota : traiter un thème donné n'implique pas automatiquement de le rajouter aux domaines d'interventions au PNMH]**

Pour la prochaine réunion il est proposé de traiter le thème des services dans les zones humides tout comme cela avait été traité pour l'écologie de santé. Une experte a été identifiée (Marie-Lise Cottet-Tronchère) et sera contactée prochainement.

Autres propositions qui pourraient être prises en compte ultérieurement : Changement climatique et ZH (qui peut rentrer dans le thème sur les services ?) ; restauration des ZH en lien avec le GTh AT (voir colloque Brest et Anne Vivier/ ONEMA) ; lien entre télédétection, trame noire et ZH ?

- **Calendrier des réunions**

Une remarque ressort de cette réunion : par rapport à la précédente qui a eu lieu en mai, il y a peu d'évolution. En conséquence, les fiches actions continueront d'être actualisées deux fois par an (la prochaine début 2017) mais une seule réunion annuelle devrait être prévue à l'avenir, sauf si le besoin se fait sentir d'en faire une seconde. Cela se fera en accord entre le MEEM et les animateurs.

15h15 - 15h30 : Axes ou actions complémentaires à prévoir pour le Groupe connaissance (p.ex. indicateurs poissons en marais : présentation par le FMA)

G. Miossec présente l'action que le FMA va développer sur un indicateur poisson en marais : voir présentation sur le site pnmh.

Globalement il ressort que cette potentielle action pourrait être fondue dans l'action 49, que pilote le FMA.

15h45 – 16h30 : Bilan à mi-parcours du PNAMH :

C. Perennou relève que dans ce GTh, une caractéristique est que beaucoup d'actions sont réalisées, dans diverses directions, mais que leurs objectifs ne sont pas toujours clairement lisibles.

Pour L. Mauchamp, le sujet n° 1 est celui de l'avancement d'une carte plus précise des milieux humides (et non pas seulement « potentiellement humides ») permettant de disposer enfin de chiffres fiables sur les superficies nationales en ZH. Le 2^e sujet est la bonne organisation des données. Ces deux chantiers sont à définir ou en cours.

Globalement il est apparu et il apparaît encore nécessaire de réinterroger les objectifs du Plan national d'action, qui peuvent avoir besoin d'être revus voire d'être définis quand ils ne sont pas clairement exposés : pour ce faire il convient de repartir des besoins et de ce qui existe et est « à disposition ».

B. Pellet relève l'absence de « porter à connaissance » relatif aux espaces inondables et d'articulation avec les enjeux zones humides : il conviendrait d'améliorer l'articulation avec les PGRI et la politique de prévention des risques d'inondations.

Un autre point à soulever en bilan : on ne porte pas une attention suffisante aux modalités de diffusion de la connaissance, qui sont tout aussi importantes que l'acquisition de connaissance, et sans laquelle cette dernière reste lettre morte. Il conviendrait de mieux articuler ces deux aspects.